

Tarifs du service périscolaire et extrascolaire à compter du 10 juillet 2017

Quotient familial	0 à 630	631 à 1000	1001
ACCUEIL de LOISIRS PERISCOLAIRE			
<i>MATIN et SOIR</i>			
Accueil matin et soir (tarif à la ½ heure)	0,70 €	1,00 €	1,30 €
TAP (tarif à l'heure)	1,40 €	2,00 €	2,60 €
<i>PAUSE MERIDIENNE</i>			
Cotisation annuelle pour les activités loisirs	4,00 €	5,00 €	6,00 €
Repas	4,00 €	4,80 €	5,10 €
<i>MERCREDI</i>			
Mercredi après-midi (tarif à l'heure)	1,40 €	1,80 €	2,20 €
ACCUEIL de LOISIRS EXTRASCOLAIRE (vacances)			
Amplitude horaire de 7h45 à 18h			
Accueil extrascolaire (tarif à l'heure)	1,50 €	1,70 €	1,80 €
Concours possible de la CAF (accueil du mercredi et vacances) pour les bénéficiaires "aide aux vacances et au temps libre" (tarif à déduire à la journée)	<i>QF de 0 à 450</i>	<i>QF de 451 à 660</i>	<i>QF de 661 à 765</i>
	8,00 €	6,50 €	5,00 €
Autres tarifs			
perte de badge	30,00 €		
cantine/repas fournis par famille (dispositions particulières)	1,60 €		



Service organisé avec les concours financiers de la CAF
de l'Ain